

**Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la
Communication**

Agence Nationale des Fréquences

NIF: 000 216 010 948 161

Avis d'appel d'offre National Ouvert : N° 09 / ANF / 2015

L'Agence Nationale des Fréquences, lance un avis d'appel d'offres national ouvert, pourtant sur l'acquisition de matériels informatiques suivants :

Lot n° 01/ 98 Micro-ordinateurs de bureau

Lot n° 02/ 47 Micro-ordinateur portable

Lot n° 03/ 87 Onduleurs

Lot n° 04/ 60 Imprimantes monochrome

Lot n° 05/ 36 Imprimantes couleur

Lot n° 06/ 28 Photocopieur multifonctions

Lot n° 07/ 05 Vidéos projecteur

Lot n° 08/ Consommables informatiques et accessoires

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offre sont invités à retirer le cahier des charges auprès de:

L'Agence Nationale des Fréquences

Direction de l'Informatique et des Moyens

**Ministère de la poste et des Technologies de l'Information et de la Communication,
04, Boulevard Krim Belkacem - Algérie.**

Contre paiement d'un montant non remboursable de cinq des milliers dinar Algérienne (5.000 dinars à verser au compte CCP N° 3222-20 clé 79 ouvert au nom de l'Agence Nationale des Fréquences.

Les offres doivent être déposées auprès de l'Agence Nationale des Fréquences sise à l'adresse sus indiquée, en deux exemplaires, indiquant clairement sur chaque exemplaire « original » et « copie ».

–Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermé et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant les mentions indiquées ci-dessous :

Agence Nationale des Fréquences

04, Boulevard Krim Belkacem - Algérie

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

Appel d'offres national ouvert : N° 09 / ANF / 2015

" Acquisition de matériels informatiques "

Accompagné des pièces requises par la réglementation en vigueur et conforme aux exigences du dossier d'appel d'offre.

- La durée de préparation des offres est **fixée à 30 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux.
- L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **12h du dernier jour de la préparation des offres.**
- L'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique, au niveau de **l'Agence Nationale des Fréquences, le dernier jour de préparation des offres à 14h.**
- Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres sera prorogé au jour ouvrable.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.